

Lancement du 10^e campus de l'Icam en République Démocratique du Congo

C'est en présence de M. Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, que la convention prévoyant la création de la Faculté d'ingénierie ULC-Icam, dixième campus du groupe Icam, a été signée le 20 mai 2019 à Kinshasa. A cette occasion, le Père Ferdinand Muhigirwa, sj, Recteur de l'Université Loyola du Congo, a communiqué à toute la Province jésuite de la République Démocratique du Congo le message suivant :

Ce lundi 20 mai 2019 restera marqué d'une pierre blanche dans les annales de l'ULC. En effet, ce jour a vu l'ULC et le Groupe Icam signer une convention de partenariat pour le développement d'une faculté d'ingénierie ULC-Icam, en présence du Ministre Français de l'Europe et des Affaires Étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, à l'Institut Français, à La Gombe, Kinshasa.

L'ULC était représentée par le P. Provincial José Minaku, Vice-Chancelier, le P. Ferdinand Muhigirwa Recteur a.i. et le P. Kazadi Tshikolu, Doyen de la Faculté des Sciences et Technologies ; tandis que le Groupe Icam était représenté par M. Jean-Michel Viot, Directeur Général, et M. Louis de Montety, Directeur du pôle Formation professionnelle.

La convention de partenariat porte sur :

- Le développement de programmes de formation de qualité sur le plan académique, professionnel et éthique
- La mise en œuvre d'une pédagogie ignatienne de suivi, d'éducation et de réussite des jeunes étudiants
- La mise en œuvre de liens étroits et permanents avec le monde économique
- Une gestion rigoureuse et durable des moyens engagés, garantissant un équilibre financier
- Le développement humain du personnel enseignant et non enseignant, grâce à des modes de réflexion et de décisions collectives.



Les partenaires s'engagent à évaluer régulièrement, à travers la tenue de comités semestriels, la progression et la qualité du projet mené ensemble. Tous les 5 ans, ils procéderont à un audit sur la qualité et la durabilité du partenariat, avec l'aide de personnalités extérieures compétentes (jésuites, entreprises, autorités de l'enseignement supérieur). Suite à cette signature, la convention de partenariat ULC-Icam a été présentée au corps académique de l'ULC et aux entreprises partenaires, à Kimwenza, le jeudi 23 mai à l'occasion d'une cérémonie officielle.



▶ ▶ ▶ ENQUÊTE

Enquête CGE 2019 avec insertion des dernières promotions

Tous les ans, en Janvier, la CGE (Confédération des Grandes Ecoles) lance une enquête sur l'insertion des trois dernières promotions. 137 écoles d'ingénieurs, dont l'Icam, y participent. La population sondée représente 95% des ingénieurs diplômés (32 000 ingénieurs/an).

Les résultats sont largement communiqués et la CTI (Commission des titres de l'ingénieur) s'y réfère.

Le questionnaire est identique pour toutes les écoles, ce qui permet

à chacune de se positionner par rapport à la moyenne des autres écoles sur les différents items de l'enquête.

Pour l'Icam, le taux de participation, cette année, est, globalement, de 56,5% à comparer à 44% l'an passé. Il est identique à la moyenne CGE. Cette amélioration est due à de multiples relances et aux relais effectués par les délégués de promotion.

Il est à noter que les intégrés répondent plus que les apprentis.



Jean-Paul FLOQUET (74 ILI)

Participation	2018				2017				2016			
	Tous	Intégrés	Apprentis	FC	Tous	Intégrés	Apprentis	FC	Tous	Intégrés	Apprentis	FC
Effectifs	676	311	301	64	621	313	261	47	608	291	269	48
Réponses	454	215	186	29	342	172	122	30	219	113	85	13
Taux de réponse	67.2%	69.1%	61.8%	45.3%	55.1%	55.0%	46.7%	63.8%	36.0%	38.8%	31.6%	27.1%

La situation de l'emploi est, globalement, bonne.

Pour la promo 118 (2018), 11% se déclaraient en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

L'équipe emploi-carrière a essayé de connaître la situation de ceux qui n'ont pas répondu (plus de 200) en utilisant LinkedIn et en lançant des appels téléphoniques.

Le 30 avril, 92% de la promo avait été contacté, et la photo est la suivante :

- 80% ont un emploi
- 11% poursuivent leurs études
- 4% sont à l'étranger (moyenne CGE 2019 : 10%)
- 3% ne cherchent pas encore
- 2% sont en recherche

Situation (%)	2018				2017				2016			
	Tous	Intégrés	Apprentis	FC	Tous	Intégrés	Apprentis	FC	Tous	Intégrés	Apprentis	FC
En recherche d'emploi	11.0%	11.2%	11.8%	10.3%	4.4%	4.1%	4.9%	6.7%	2.3%	2.7%	2.4%	0.0%
Poursuite d'études	13.5%	17.2%	10.2%	13.8%	4.4%	4.9%	5.5%	0.0%	1.9%	0.0%	4.7%	0.0%
Volontariat (VIE, VIA)	6.4%	8.4%	5.9%	0.0%	6.4%	4.7%	9.8%	3.3%	7.3%	9.7%	5.9%	0.0%
Etranger (salarié + VIE + VIA)	10.4%	12.9%	10.8%	0.0%	11.3%	11.5%	12.9%	7.1%	15.6%	18.9%	15.4%	0.0%

VIE : Volontariat International en Entreprise ou engagement dans un organisme humanitaire.

Les contrats de travail sont majoritairement des CDI, avec statut cadre

Statut	2018				2017				2016			
	Tous	Intégrés	Apprentis	FC	Tous	Intégrés	Apprentis	FC	Tous	Intégrés	Apprentis	FC
CDI France	86.8%	84.8%	85.1%	100.0%	94.7%	97.1%	89.1%	100.0%	94.3%	95.5%	92.4%	100.0%
Statut Cadre France	88.2%	85.3%	93.0%	90.0%	93.4%	95.1%	92.8%	88.9%	93.6%	95.7%	90.9%	85.7%

Les moyens d'obtenir un emploi sont analogues à l'an passé. Un tiers des postes est trouvé dans la continuité de la scolarité : après stage ou apprentissage, 28% via Internet : sites spécialisés, réseaux sociaux, sites d'entreprises..

La durée de recherche active –la recherche commence, parfois, quelques mois après la sortie- est plus courte que l'an passé ; 2/3 des 118 déclarent avoir trouvé un emploi avant la sortie. C'était 60% en 2018.

Moyens de recherche (%)	Promo 118	Promo 117 en 2018
Apprentissage	18,3%	17,0%
Stage de fin d'études	16,5%	17,0%
Réseaux sociaux pro.	12,3%	6,6%
Site spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	12,3%	17,0%
Relations personnelles	9,5%	7,9%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	5,3%	8,3%
Réseau des anciens élèves	4,9%	5,2%
Autres moyens	20,7%	21,1%

Durée de recherche (%)	2018			
	Tous	Intégrés	Apprentis	FC
Avant la sortie	66.9%	64.7%	67.5%	86.4%
Moins de 2 mois	25.2%	25.0%	25.2%	9.1%
2 à 4 mois	7.1%	7.5%	6.5%	4.5%
plus de 4 mois	0.8%	3.8%	0.8%	0.0%

Cette année, la mobilité géographique semble moins impérative en début de carrière. Notons que la moyenne CGE en province est de 56% pour les ingénieurs en 2019!

Les Icam commencent leur carrière majoritairement en province, surtout les apprentis. 80% de la promo 118 sont en province, dont les 2/3 dans les régions où se trouvent les sites Icam !

Lieu de travail salarié par promo	2018				2017				2016			
	Tous	Intégrés	Apprentis	FC	Tous	Intégrés	Apprentis	FC	Tous	Intégrés	Apprentis	FC
Province	79.5%	66.9%	87.8%	95.5%	69.6%	59.2%	78.1%	88.5%	70.5%	60.2%	83.8%	69.2%
Ile-de-France	16.4%	28.6%	7.3%	4.5%	25.4%	34.0%	18.8%	7.7%	21.2%	30.6%	6.8%	30.8%

Taille des entreprises	2018			promo 117 en 2018		
	Tous	Intégrés	Apprentis	Tous	Intégrés	Apprentis
Moins de 50	15.9%	18.1%	13.9%	17.7%	17.8%	17.6%
De 50 à 249	20.9%	20.3%	22.8%	18.9%	19.5%	18.2%
De 250 à 4999	33.8%	33.1%	36.6%	39.9%	39.0%	40.5%
Plus de 5000	29.4%	28.6%	26.8%	23.6%	22.9%	24.0%

Deux tiers des embauches ont lieu dans des ETI ou des grands groupes, sans différenciation entre apprentis et intégrés.

Il y a peu d'évolution dans la répartition des métiers et secteurs où sont embauchés les Icam .Le secteur Transport (Automobile, Aéronautique, Ferroviaire et Naval) a recruté 19% de la 118. Les sociétés de services restent en 2° position. Le BTP est stable.

Secteurs	Promo 118	Promo 117 en 2018
	Industrie des transports	19,2%
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	17,9%	14,5%
Construction, BTP	10,3%	11,9%
Informatique et services d'information (TIC Services)	8,2%	7,5%
Énergie	5,5%	6,2%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques*	6,2%	6,2%
Autres	32,4%	29,9%

* à l'exception des machines et des équipements

Métiers	Promo 118	Promo 117 en 2018
	Production - Exploitation	18,6%
Méthodes, contrôle de production, maintenance	14,1%	12,6%
R&D, études scientifiques et techniques	12,4%	18,3%
Études - Conseil et expertise	11,0%	10,2%
Autre service ou département	8,2%	9,8%
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	7,2%	5,3%
R&D en systèmes d'information	6,9%	4,1%
Autres	21,6%	22,6%

Enfin, les résultats de l'enquête salaire feront l'objet d'une communication spécifique dans un prochain numéro d'Icam liaisons. D'ores et déjà, un grand merci à tous les Icam 116,117 et 118 pour leur participation à cette enquête.